

A
Monsieur le Premier Président de la Cour suprême
Conakry

COUR SUPRÊME	
SERVICE GREFFE	
Arrivée le	03/01/2026
sous le Numéro 002	

Objet : Désistement du recours introduit devant la Cour suprême
aux fins de contestation des résultats provisoires dudit scrutin.

Monsieur le Premier Président,

J'ai l'honneur, en ma qualité de candidat à l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, de vous notifier, par la présente, ma décision de me désister du recours introduit devant votre haute juridiction le 2 janvier 2026, aux fins de contestation des résultats provisoires de ladite élection.

Cette décision intervient à la suite de circonstances regrettables ayant entaché la régularité de la procédure d'introduction du recours. En effet, mes conseils, dûment mandatés, se sont heurtés à des difficultés d'accès au siège de votre institution, en dépit de leur qualité d'avocats inscrits au Barreau de Guinée et porteurs d'un dossier conforme. Ce n'est que grâce à l'intervention du Bâtonnier de l'Ordre des avocats, agissant dans le strict respect des missions qui lui sont dévolues, que le dépôt a pu être effectué.

Les conditions dans lesquelles cette procédure a été engagée ne permettent pas, en l'état, de garantir les exigences fondamentales d'un procès juste et équitable, telles que consacrées par notre droit positif et les instruments juridiques internationaux auxquels la République de Guinée est partie.

Profondément attaché à la stabilité des institutions républicaines, au respect des principes de l'État de droit et au fonctionnement harmonieux de l'ordre constitutionnel, j'ai estimé qu'il convenait, dans les circonstances présentes, de privilégier la retenue et l'apaisement.

Ce désistement ne constitue ni un aveu ni un renoncement à mes convictions, mais relève d'une démarche responsable, soucieuse de préserver le climat institutionnel dans un moment sensible de notre vie nationale.

Je vous prie, en conséquence, de bien vouloir prendre acte du présent désistement et d'en tirer toutes les conséquences de droit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Président, l'expression de ma haute considération.

Fait à Conakry, le 03 janvier 2026

Abdoulaye Yero BALDÉ
Candidat à l'élection présidentielle du 28 décembre 2025

